



MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront prises sur place au YCBL
les 9 Mars de 9H00 à 17H00, 16 et 23 Mars 2019 de 9H00 à Midi
(Aucune inscription par courrier ou email ne sera acceptée)

Nous vous invitons à prendre connaissance de la Charte, des Statuts et du Règlement avant de préparer votre dossier d'inscription :

Documents à compléter ci-joints pages 2, 3 du présent document :

- l'attestation d'engagement
- la Fiche d'inscription dûment remplie accompagnée du chèque de règlement ;
- votre inscription à au moins deux activités nautiques et à une journée travaux club (calendrier à compléter)

Des pièces à fournir

- une copie de votre pièce d'identité ;
- un certificat médical attestant la pratique de la voile en compétition si vous ne l'avez pas fourni l'année dernière ou l'année précédente (Certificat valable 3ans) ;
Si ce certificat a déjà été fourni, vous devrez remplir lors de votre réinscription un questionnaire de santé pour la FFV.

Pour information, votre licence FFV compétition vous sera remise sur place après inscription.

Pièces supplémentaires

⇒ **POUR TOUS LES ADHERENTS PROPRIETAIRES :**

- certificat d'assurance (celle-ci peut être souscrite auprès de la FFV)

⇒ **POUR TOUS LES ADHERENTS PROPRIETAIRES DE CROISEURS :**

- passeport OSIRIS (Organization for Smart Inputs for Rating Information Systems)

C'est quoi ?

- le passeport OSIRIS est un contrat jauge de votre bateau obligatoire qui permet non seulement de valider une régates mais permet à vous comme aux personnes venues d'autres clubs que nous avons plaisir à accueillir d'obtenir un classement FREG.
- c'est aussi un moyen de renforcer notre crédibilité en tant que club affilié à la FFV et de promouvoir notre club vis-à-vis de l'extérieur, de nos partenaires, des autres marins.

Comment l'obtenir ?

Vous pouvez le commander sur le site de la FFV

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/osiris.aspx>

Combien il coûte ?

46 euros valable 3ans et ensuite 30 euros pour les 3 années suivantes (prix affiché ce jour).

⇒ **POUR LES ADHERENTS VOILE LOISIR**

- 1 chèque de caution de 350 euros pour les adhérents de la voile loisir, conformément à l'article 7 du règlement de la voile loisir (chèque non encaissé)

Tout dossier incomplet sera refusé

ATTESTATION

Je soussigné(e) (nom/prénom) -----

Adhérent propriétaire ou copropriétaire ou Adhérent voile loisir ou Adhérent

atteste par la présente

avoir pris connaissance des Statuts, du Règlement Intérieur et de la charte du YCBL.

et

je m'engage à respecter les règles stipulées dans les statuts, le règlement intérieur et la charte du YCBL

Date :

Signature



223 Avenue Ernest Coudurier
73370 Le Bourget du lac
Le club est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
04 79 25 21 66 @ : info@ycbl.fr
site : www.ycbl.fr

ADHESION ANNUELLE 2019

BENEFICIAIRE - 1ère LICENCE :		
Nom :	Prénom :	
Date de naissance :	Code postal :	Ville :
Adresse :		
Email :		
Portable :		
Je suis titulaire du :		
<input type="checkbox"/> Permis bateau <input type="checkbox"/> Permis remorque <input type="checkbox"/> Brevet de Secourisme <input type="checkbox"/> Diplôme de moniteur <input type="checkbox"/> Diplôme entraîneur <input type="checkbox"/> Certificat arbitre		
Je suis : <input type="checkbox"/> propriétaire ou <input type="checkbox"/> copropriétaire, de matériel stationné au YCBL		
Nom du copropriétaire :		
Type de bateau : Croiseur <input type="checkbox"/> Dériveur <input type="checkbox"/> catamaran <input type="checkbox"/> Modèle :	Marque :	Place <input type="checkbox"/> A TERRE <input type="checkbox"/> A L EAU
BENEFICIAIRE - 2ème LICENCE		
Obligatoire pour tous les propriétaires de croiseurs et propriétaires voile légère (sauf si bateau solitaire d'après la jauge)		
Nom :	Prénom :	
Date de naissance :	Code postal :	Ville :
Adresse :		
Email :		
Portable :		

ADHESION PRINCIPALE (obligatoire : droit d'entrée + licence valable jusqu'au 31/12/2019)	
Droit d'entrée (par personne) Adulte	45,00 €
- de 18 ans	18,00 €
Licence FFV (par personne) Adulte	57,00 €
Jeune (-de 25 ans)	28,50 €
Licence FFH (par personne)	28,50 €
Licence FFSA (par personne)	28,00 €

OPTIONS	
PROPRIETAIRES	
Dériveur solitaire	108,00 €
Dériveur double	202,00 €
Catamaran	226,00 €
Croiseur à terre	226,00 €
Croiseur à l'eau (contacter CALB Grand Lac 04 79 35 00 51)	X
Emplacement suppl.	112,00 €
Passerelle Propriétaire vers croiseurs YCBL	100,00 €
VOILE LOISIR	
Tarif individuel	272,00 €
Tarif famille	408,00 €
Complément utilisation. Croiseur	94,00 €
OBLIGATOIRE Versement d'une caution de 350 €, conformément à l'article 7 du règlement de la voile loisir CHÈQUE NON ENCAISSÉ	
PARC PAGAIES (possible que si option propriétaire ou voile loisir prise)	
Stockage canoë / kayak	40,00 €

Réduction de 5% sur les tarifs pour étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs

TOTAL :

Modalités de règlement :

Espèces Chèque bancaire ANCV

NB : Le règlement en trois fois possible : remise de 3 chèques à l'inscription datés du même jour avec encaissement en différé sur 3 mois (31 Mars, 30 avril, 31 mai 2019).

Chèque(s) N° N° N°

Banque :

Aucune inscription ne sera acceptée par courrier ou email - Des permanences auront lieu au club les 9, 16 et 23 Mars 2019

A

Le

Signature suivie de la mention "lu et approuvé"